

Les acteurs territoriaux

Nos produits sont aujourd'hui distribués en direct sur le site solarmoov.com et par le biais de vendeurs nationaux par internet, notamment lecyclo.com et grintech.eu. A ce stade, nous n'avons pas développé de réseau local, mais nous pensons développer pour l'e-KERN un réseau limité de vélocistes spécialisées, notamment ceux commercialisant les cycles atypiques (Trike, vélo couché, vélomobile, véli, etc...) et quelques généralistes. Ceci nous permettra notamment de bénéficier de l'expertise d'un réseau de réparateur sur le territoire sans avoir à gérer le SAV de manière centrale (ce qui est le cas aujourd'hui). La partie mécanique reste relativement simple, avec peu de pièces. La coque en PEHD est très solide et ne nécessite pas d'entretien. Aucun retour n'a été effectué à ce stade, et aucun défaut détecté à ce jour. La partie SAV la plus importante concernera très certainement la partie électrique et solaire. Nous prévoyons notamment une assistance soutenue sur l'utilisation de la partie Bluetooth. Le support d'un réseau spécialisé local sera donc le bienvenu. L'idée serait d'avoir un maillage restreint, permettant à l'utilisateur de se rendre chez un spécialiste à moins d'une heure et demi en voiture de son domicile. Un maillage plus serré serait trop chronophage et coûteux pour l'instant. Un support central, par l'équipe SolarMoov et par le partenaire Grintech, restera également présent, en complément du maillage local. A ce stade, nous n'avons pas prévu de filière de recyclage de la coque de la remorque, même si celle-ci est possible à l'aide de notre partenaire industriel. La raison est que le coût de collecte reste élevé, le transport de la coque se faisant par transporteur spécialisé en taille non standard (coût entre 60 et 90EUR HT).

Le lien entre le véhicule et son « environnement » La remorque est un ajout par rapport à un véhicule déjà existant (vélo, véli) : - Si le véhicule 'poussé' par la remorque est manuel, l'ensemble devient un VAE, et est donc soumis aux règles VAE. A noter que la version initiale de l'e-KERN sera limité à 25km/h pour permettre à l'ensemble d'être homologué VAE vis-à-vis de la norme EN15194. - Si le véhicule 'poussé' par la remorque est déjà un VAE, le sujet de l'homologation à la norme EN15194 reste encore à étudier, car l'ensemble présentera probablement une puissance moyenne supérieure à 250Wh, avec l'ensemble caractérisé par au moins 2 moteurs (un sur la remorque et un ou plusieurs sur le vélo/véli).